



Allocution de

Monsieur Harvesh Seegolam, Gouverneur de la Banque de Maurice,

à l'ouverture de la

Conférence Internationale

'Cap sur la finance durable en Afrique'.

Lundi 26 février 2024

Hilton Mauritius Resort and Spa

Flic en Flac, Mauritius.

- L'Honorable Dr Renganaden Padayachy, Ministre des Finances, de la Planification Economique et du Développement
- L'Honorable Mahendranuth Sharma Hurreeram, Ministre des Infrastructures Nationales et du Développement Communautaire
- Monsieur Johnson Roussety GOSK, Chef Commissaire, Assemblée Regional de Rodrigues
- Monsieur Marc Le Fur, Deputé des Cotes D'Armor
- Monsieur François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France
- Son Excellence Monsieur Frédéric Bontems, Ambassadeur de France à Maurice
- Monsieur Remy Rioux, Directeur General de L'AFD
- Premier Sous Gouverneur de la Banque de Maurice
- Deuxième Sous Gouverneure de la Banque de Maurice
- Sous Gouverneur de la Banque Centrale de Madagascar
- Président de L'Economic Development Board de Maurice
- Directeur General de L'Economic Development Board de Maurice
- Représentants de L'AFD
- Représentants de la Presse
- Distingués invités
- Mesdames et Messieurs
- Tout protocole observé

Bonjour et bienvenue à cette conférence « Cap sur la finance durable en Afrique ».

Comme vous le savez, la finance durable est cruciale pour le développement économique et social à long terme du continent africain. En effet, à mesure que l'Afrique continue de croître économiquement, il est essentiel de garantir que cette croissance soit pérenne, tout en préservant les ressources naturelles du continent.

Dans cette optique, le changement climatique continue à monopoliser l'attention des banques centrales et le secteur financier au niveau mondial. La Banque de Maurice a aussi mis beaucoup d'emphasis sur l'agenda climatique étant donné la vulnérabilité de l'île Maurice aux conditions climatiques. Par conséquent, la banque a pris plusieurs initiatives sur le front climatique durant les trois dernières années.

Mesdames et Messieurs,

Dès ma prise de fonction en 2020, je me suis assuré que la digitalisation et l'agenda climatique soient définis comme des priorités. Ce n'est pas un hasard si nous avons prôné la diversification de nos réserves en investissant une partie dans un portefeuille d'actifs verts. Le Comité Consultatif que j'ai mis en place accorde une importance particulière au verdissement du système financier. La réunion qui s'était tenue en Septembre 2023 était justement centrée sur l'économie verte.

La question climatique fait aujourd'hui partie intégrante de la stratégie de la Banque de Maurice. Nous avons accompli plusieurs initiatives sur le front lié au climat. La Banque a été admise comme membre du NGFS en juillet 2020. Concrétisation de notre engagement croissant, le Climate Change Centre de la banque œuvre depuis octobre 2021 de façon concrète et structurée au verdissement du système financier mauricien. Les principaux objectifs de notre Climate Change Centre sont :

- Premièrement d'intégrer les risques financiers liés au climat et à l'environnement dans nos politiques de surveillance et les cadres de politique monétaire,
- Deuxièmement, soutenir le développement de la finance durable et
- Troisièmement revoir nos opérations internes en vue de réduire notre empreinte carbone et devenir une organisation plus verte et durable.

Mesdames et Messieurs,

La Banque de Maurice s'est aussi penchée sur la question de l'investissement durable. En juin 2021, nous avons ainsi déployé un Guide pour l'émission d'obligations durables, et qui donne un aperçu du mécanisme d'émission d'obligations durables à Maurice.

En outre, la Banque a collaboré avec le ministère des Finances, de la Planification Economique et du Développement pour l'élaboration d'un cadre de finance durable pour Maurice. Le cadre, publié en août 2023, détermine entre autres les types spécifiques d'instruments de dette durable qui pourront être émis par le Gouvernement pour soutenir la stratégie du pays en matière de durabilité.

En avril 2022, la Banque a publié une ligne directrice sur la gestion des risques financiers liés au climat et à l'environnement. Cette ligne directrice appelle les institutions financières à intégrer les considérations liées aux risques du climat à chaque étape de leurs prises de décisions et leurs actions. Elle couvre aussi des aspects tels la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les données, les mesures et les

informations à fournir. Cette ligne directrice aidera les institutions financières à mieux évaluer et gérer les risques liés au climat dans leurs activités de prêt et d'investissement.

La coopération est un atout dans notre stratégie. A ce titre, la Banque de Maurice collabore aussi avec d'autres banques centrales. Je dois ici remercier le Gouverneur de la Banque de France, Monsieur Villeroy de Galhau, pour avoir accepté de signer un Protocole d'Accord avec la Banque de Maurice en mars 2022. Le protocole inclut la possibilité pour un échange impliquant le personnel des deux banques centrales. La Banque de Maurice a pu en bénéficier en envoyant à la Banque de France un de ses cadres pour approfondir ses connaissances en matière de changement climatique dans le domaine financier.

Mesdames et Messieurs,

Nous constatons déjà des signes de croissance en faveur de la finance durable dans notre secteur bancaire. Je tiens à partager avec vous quelques enseignements d'une enquête sur la finance durable que la Banque de Maurice a menée en août 2023.

Sur un total de 19 banques, nous avons actuellement 11 banques qui proposent des produits durables. Nous avons également noté que plusieurs banques financent des projets d'atténuation pour lesquels le rapport risque/rendement est généralement moins attractif pour les prêts. Différentes banques ont aussi mis en place un agenda qui favorise la croissance durable.

L'exposition totale des banques à la finance durable a pour sa part augmenté de 29 pour cent, passant de 11 virgule 3 milliards de Roupies au 30 juin 2022 à 14 virgule 6 milliards de Roupies au 30 juin 2023.

Une dernière observation de notre enquête est le fait que certaines banques ont également eu recours à des financements externes sous forme de lignes de crédit et de garanties de l'Agence Française de Développement (AFD), à travers le programme SUNREF pour un montant totalisant 85 million d'Euros en vue de prêts verts et durables. Je crois comprendre que deux autres banques sont présentement en discussion pour se joindre à ce programme. Je profite de cette occasion pour remercier L'AFD comme un partenaire de choix dans la transformation de notre juridiction en adoptant une stratégie qui prône la croissance durable.

D'autre part, la Bourse de Maurice, la SEM, soutient également le développement du marché mauricien des obligations durables. La Bourse a aussi mis en place un indice de durabilité qui évalue les pratiques des compagnies listées en fonction des critères ESG. A ce jour on compte dix-huit compagnies comme partie prenante de cet indice.

La Banque collabore aussi avec la Financial Services Commission à travers un comité de coordination. Ce comité couvre également le changement climatique et son impact sur le système financier de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Je profite de cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude à l'AFD comme partenaire de confiance qui nous soutient dans notre ambition de positionner Maurice comme haut lieu de la finance durable pour l'Afrique.

Pour poursuivre le bon travail déjà enclenché, la Banque de Maurice entend renforcer davantage ses liens avec l'AFD. Dans cette optique, nos deux institutions signeront aujourd'hui un Protocole d'Accord qui vise à établir un plan d'action et une méthode de travail. L'objectif ultime, c'est que l'AFD puisse accompagner la Banque de Maurice dans le verdissement du système financier de Maurice et son alignement avec les meilleures pratiques internationales en matière de finance durable.

Mesdames et Messieurs

L'île Maurice, en tant que centre financier, peut aussi tirer profit de son statut de destination d'investissement de haut niveau, de ses cadres réglementaires et de son environnement commercial remarquable afin que des investisseurs et des entreprises travaillent de concert pour le développement et la mise en œuvre d'initiatives de finance durable dans la région.

À l'avenir, le développement de la finance durable nécessiterait de renforcer l'écosystème climatique, en termes de données, de divulgations et de taxonomie, afin d'inspirer la confiance des investisseurs dans la juridiction. A ce propos, la Banque collabore avec le ministère de l'Environnement, l'Université de Maurice et les banques pour augmenter le volume et la qualité des données climatiques granulaires pouvant être utilisées dans les tests de résistance et l'analyse de scénarios.

La Banque est actuellement en discussion avec d'autres parties prenantes concernant l'élaboration d'une taxonomie verte pour compléter le cadre ESG national. La taxonomie, vous le savez, est considérée comme une condition préalable importante pour le développement optimal de la finance durable à Maurice et pour répondre aux préoccupations de greenwashing.

Enfin et surtout, la coopération avec les organisations internationales et d'autres banques centrales est cruciale pour garantir une réponse cohérente aux défis multiformes posés par le changement climatique. Notre personnel a largement bénéficié en termes de partage d'expérience, d'expertise et de

connaissances sur les questions liées au climat via la plateforme NGFS. La présence d'autres banques centrales de notre région à cette conférence en est la preuve de la collaboration qui existe dans tout ce qui touche au changement climatique.

Mesdames et Messieurs,

Avant de clore, je voudrais souligner qu'il incombe à tout un chacun d'apporter sa contribution pour la protection de notre environnement. Les banques centrales et les banques commerciales peuvent jouer un rôle prépondérant mais elles ne pourront pas tout faire elles seules pour limiter le réchauffement climatique. Sauver ce qu'il y a de plus précieux, c'est le devoir de chaque acteur économique et de chaque agent social.

Sur ce, je vous remercie de votre attention et je vous souhaite de riches délibérations dans le cadre de cette conférence.

Merci

Gouverneur Harvesh Kumar Seegolam

26 février 2024